

DOSSIER DE PRESSE
JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Rentrée 2022-2023

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR L'AVENIR DES COLLÉGIENS AINDINOIS



WWW.AIN.FR

AIN⁰¹
le Département

- **Le Département investit pour l'avenir des collégiens aindinois.....p. 3**
- **Collèges : des investissements soutenus.....p. 4**
 - *Plan collèges (2018-2024) : faire face à la pression démographique - p. 5*
 - *Vers un nouveau Plan collèges (2024-2030) - p. 5*
 - *Des opérations « hors Plan collèges » - p. 5*
 - *Le Département, acteur de la transition énergétique - p. 5*
 - *Entretien et maintenance des collèges : un budget de 4 M€ - p. 7*
 - *Mise en accessibilité des collèges - p. 9*
 - *Vidéoprotection : sécuriser les abords des collèges - p. 9*
 - *Equipements numériques : des collèges bien dotés - p. 10*
- **« Ambition collégiens » : accompagner les jeunes et les aider à grandir.....p. 11**
 - *Chéquier jeunes 01 - p. 12*
 - *Epanouissement et réussite des collégiens : le Département s'engage - p. 13*
 - *Ain'Formations Orientation : des clefs pour réussir du CAP à BAC+5 - p. 16*
 - *Manger local au collège - p. 17*



LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR L'AVENIR DES COLLÉGIENS AINDINOIS



Préparer l'avenir et contribuer à la réussite scolaire des jeunes Aindinois, tels sont les défis que nous souhaitons relever !

L'Ain fait partie des départements français où la croissance démographique est la plus dynamique, c'est pourquoi nous portons une ambition forte pour les collégiens. En témoignent les opérations importantes que nous lançons, notamment, aux collèges de Saint-Didier-de-Formans, Péronnas, Péron, Villars-les-Dombes, Ornex, Ambérieu-en-Bugey et Miribel. Cette année, nous poursuivrons les chantiers prévus dans notre Plan collèges (2018-2024) et, par-delà nos compétences obligatoires en matière de constructions, réhabilitations et restructurations, nous veillerons à offrir aux collégiens de bonnes conditions de travail en mettant en œuvre de nombreuses actions et dispositifs d'accompagnement éducatif favorisant leur épanouissement et leur réussite scolaire.

Parce que demain se construit aujourd'hui, cette année sera aussi marquée par l'élaboration de notre prochain programme d'investissements qui déterminera les projets de nouvelles constructions, d'extensions ou de rénovations sur la période 2024-2030. Nous avons la volonté de poursuivre une politique d'investissements soutenus et d'élaborer un Plan collèges adapté aux besoins des territoires. Soumis au vote de l'Assemblée départementale en décembre prochain, ce nouveau Plan reposera sur des orientations affirmées : sobriété énergétique, transition écologique et qualité du climat scolaire. Il y a en effet urgence à s'adapter au changement climatique et à relever les défis de la transition énergétique.



Pierre Lurin
Vice-président délégué
aux finances, aux bâtiments
et aux moyens généraux



Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



Véronique Baude
Vice-présidente déléguée
à la jeunesse, aux collèges,
à l'éducation et à l'enseignement supérieur

COLLÈGES

DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS



Pour s'adapter aux besoins du territoire et à la croissance démographique, mais aussi parce qu'il a à cœur d'offrir aux collégiens et à la communauté éducative de bonnes conditions de travail, le Département de l'Ain porte, dans les collèges, une ambition inégalée, pour des investissements fonctionnels et durables.

Plan collèges (2018-2024) : faire face à la pression démographique

Pour faire face au dynamisme démographique de l'Ain, le Département poursuit ses investissements pour permettre, aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative, de travailler dans des établissements scolaires fonctionnels et durables.

COLLÈGES NEUFS - EXTENSIONS :

- **Collège de Saint-Didier-de-Formans** : les travaux de construction du collège sont en cours. Ouverture prévue à la rentrée 2023. Coût de l'opération : 18,8 M€.
- **Collège de Péron** : l'extension du collège a débuté le 6 juillet 2022. Coût de l'opération : 7 M€.
- **Collège d'Ornex** : études en cours. Début des travaux en octobre 2022. Ouverture prévue à la rentrée 2024. Coût de l'opération : 23,5 M€.

RÉHABILITATIONS – RESTRUCTURATIONS :

- **Collège de Villars-les-Dombes** : les études de projet se terminent. Fin des travaux envisagée fin 2026. Coût de l'opération : 22,1 M€.
- **Collège de Péronnas** : les travaux ont débuté le 8 juillet 2022. Fin des travaux prévue en 2026. Coût de l'opération : 27,5 M€.
- **Collège d'Ambérieu-en-Bugey** : lancement des études de programmation fin 2022.
- **Collège de Miribel** : études de programmation en cours.

En règle générale, les opérations de collèges intègrent également la construction d'un gymnase et d'équipements sportifs, financés par la Commune ou la Communauté de communes. Les parties communes (aménagement de voirie, gare routière) sont partagés entre le Département à hauteur de 80% et la Commune ou la Communauté de communes à hauteur de 20%.

→ Plus d'infos sur ces opérations : www.ain.fr

VERS UN NOUVEAU PLAN COLLÈGES (2024-2030)

Grâce aux données transmises par le Rectorat et un travail avec l'Inspection académique sur l'évolution des effectifs de collégiens pour les années à venir, et l'examen de l'état des bâtiments existants, le Département mène actuellement une phase d'étude prospective pour définir les besoins en nouvelles constructions, extensions ou rénovations. A l'issue de cette étude, les différents scénarii possibles seront présentés en associant la DASEN, les conseillers départementaux et les maires des communes ciblées. En novembre prochain, le Plan collèges (2024-2030) sera validé par les différentes parties prenantes, avant d'être présenté à la session du Conseil départemental de décembre 2022.

Des opérations « hors Plan collèges »

- **Collège Antoine Chintreuil à Pont-de-Vaux** : création de salles de classes supplémentaires, construction d'un préau, mise en conformité de la sécurité incendie, amélioration énergétique et de l'étanchéité, travaux d'accessibilité, extension du réfectoire. Coût prévisionnel de l'opération : 4 M€. Début des travaux : mi 2023.
- **Collège Roger Vailland à Poncin** : construction de la demi-pension, aménagement de nouvelles salles et reconstruction des logements. Coût prévisionnel de l'opération : 4,8 M€. Début des travaux : 2^e semestre 2024.

Le Département, acteur de la transition énergétique

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

La loi Elan de novembre 2018 et le décret « Eco énergie tertiaire » de juillet 2019 imposent de nouvelles obligations dans les bâtiments de plus de 1000 m², dont les collèges.

D'ici à 2030, tous les collèges de l'Ain sont dans l'obligation :

- soit d'avoir diminué leur consommation d'énergie de 40% par rapport à une année de référence ;
- soit de présenter un niveau de consommation d'énergie en valeur absolue en-dessous des seuils fixés par le dernier arrêté selon leur catégorie d'appartenance.

Aussi, un décret du 20 juillet 2020 oblige, d'ici à 2025, que les bâtiments dont les chaufferies présentent une puissance installée de plus de 280 kWh, soient installés des systèmes de régulation des installations techniques performants, de type GTC (gestion technique centralisée).

Le Département a adopté un plan de rénovation énergétique de 8 collèges parmi les plus consommateurs. Un planning de travaux a été établi entre 2021 et 2027. L'objectif est une réduction de 30% à 50% des consommations de ces collèges en travaillant sur l'efficacité des bâtiments.

Travaux de performance énergétique en cours :

- **Collège Louis Vuitton à Saint-Trivier-de-Courtes** : travaux en cours. Coût de l'opération : 1 M€.
- **Collège du Valromey à Artemare** : travaux en cours. Coût de l'opération : 1,8 M€.
- **Collège Marcel Anthonioz à Divonne-les-Bains** : études en cours. Coût prévisionnel : 1,5 M€.
- **Collège de Pont-de-Veyle** : études en cours. Coût prévisionnel : 2,28 M€.
- **Collège Gex** : études en cours. Coût prévisionnel : 3 M€.

Le plan de rénovation énergétique représente, pour le Département de l'Ain, un coût d'environ 17 M€ entre 2021 et 2025.

Par ailleurs, soucieux de la réduction des dépenses en énergie, du confort thermique et de la qualité de l'air dans les collèges, le Département vise, pour toutes les opérations de constructions inscrites dans son Plan collèges, des objectifs précis et contraignants de performance énergétique. Dans le cadre des rénovations, le Département attache une importance à la performance des bâtiments (isolation des murs, remplacement des menuiseries, gestion des ponts thermiques...), mais aussi des équipements de chauffage et des équipements de ventilation.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, le Département a engagé une réflexion pour mettre à disposition une partie des toitures de ses bâtiments, pour y installer des panneaux photovoltaïques. Quant au collège de Péronnas, il sera équipé de ses propres panneaux.

UNE GESTION RAISONNÉE DE L'EAU

La préservation des ressources en eau fait partie des priorités du nouveau mandat de l'exécutif départemental. Ainsi, tous les collèges neufs ou restructurés bénéficieront de cuves de récupération des eaux de pluie qui serviront à alimenter les sanitaires des élèves.

Aussi, les collèges Yvon Morandat à Saint-Denis-lès-Bourg, Bel Air à Thoissey, Jean Compagnon à Reyrieux, des Dombes à Saint-André-de-Corcy feront l'objet cette année de travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de récréation. Il s'agit de créer des zones d'ombres et des îlots de fraîcheur pour améliorer le confort des élèves, de préserver la ressource en eau et de re-crée de la biodiversité. Coût de l'opération : 472 139 €.

DES DOTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Une hausse importante des coûts de l'énergie est à prévoir cette année. Ces coûts sont pris en charge par les collèges sur les dotations annuelles de fonctionnement allouées par le Département. En 2022, elles s'élèvent à **6,5 M€ pour les 51 collèges publics**.

Une enquête a été menée auprès des collèges pour estimer le besoin de dotations complémentaires, afin de les accompagner dans la hausse des charges à supporter.

Entretien et maintenance des collèges : un budget de 4 M€

Outre la construction et la rénovation des collèges, le Département a en charge également l'équipement des salles de classes (mobilier, matériel informatique...), mais aussi l'entretien des établissements (réfection de l'étanchéité des toitures, remplacement des systèmes de sécurité incendie, réaménagement des cuisines, travaux de peinture...). Pour cela, il consacrera un budget annuel de plus de 4 M€.

TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS CET ÉTÉ :

- **Collège d'Arbent** : remplacement de portes extérieures et des volets roulants, coût de l'opération : 40 000 €.
- **Collège de Montréal-la-Cluse** : travaux de réfection du système de sécurité incendie, coût de l'opération : 50 000 €. Remplacement du système anti-intrusion, coût de l'opération : 10 000 €. Réfection de l'étanchéité du CDI et des salles de sciences, coût de l'opération : 60 000 €
- **Collège Lumière à Oyonnax** : réfection des sols de la vie scolaire, coût de l'opération : 10 000 €. Reprise d'étanchéité, coût de l'opération : 10 000 €. Fournitures de caillebotis bois pour la réfection de la terrasse de la salle polyvalente, coût de l'opération : 10 000 €.
- **Collège de Poncin** : travaux de peinture en régie.
- **Collège Pont d'Ain** : désamiantage et réfection des sols, coût de l'opération : 65 000 €. Rénovation complète du câblage informatique en régie.
- **Collège de Brou** : réfection de l'étanchéité de la toiture des toilettes, coût de l'opération : 18 000 €. Fermeture du local de la réception de la cuisine, coût de l'opération : 4 000 €
- **Collège de Divonne-les-Bains** : réfection des bureaux de l'administration et du couloir, coût de l'opération : 20 000 €. Création de la salle du foyer pour les élèves, coût de l'opération : 2 500 €.
- **Collège de Gex** : étanchéité des toitures terrasses, coût de l'opération : 220 000 €. Remplacement de portes extérieures, coût de l'opération : 21 000 €. Création d'une salle d'étude, coût de l'opération : 10 000 €. Installation d'un abri vélos, coût de l'opération : 10 000 €.
- **Collège de Péron** : remplacement et ajout de matériel en cuisine, coût de l'opération : 50 000 €.
- **Collège de Saint-Denis-les-Bourg** : augmentation de la surface du préau (+90m²), coût de l'opération : 40 000 €.
- **Collège de Saint-Genis-Pouilly** : remplacement du matériel de cuisine, coût de l'opération : 20 000 €.
- **Collège de Bagé** : étanchéité de la toiture, coût de l'opération : 70 000 €. Remplacement de l'autocom, coût de l'opération : 10 000 €. Installation de volets roulants électriques, coût de l'opération : 10 000 €. Installation d'un vario-cooking en cuisine, coût de l'opération : 30 000 €.
- **Collège Thomas Riboud à Bourg-en-Bresse** : remplacement de portes dans le cadre de la mise en accessibilité, coût de l'opération : 15 000 €. Reprise de l'occultant sur la clôture, coût de l'opération : 8 000 €.
- **Collège de Coligny** : création d'une allée en béton pour sécuriser les cheminements extérieurs, coût de l'opération : 8 000 €.
- **Collège de Montrevel-en-Bresse** : rénovation des sanitaires, coût de l'opération : 40 000 €. Remplacement des groupes froids en cuisine, coût de l'opération : 9 000 €.
- **Collège de Pont-de-Veyle** : remplacement des menuiseries et désamiantage des allèges, coût de l'opération : 200 000 €. Recâblage complet de l'établissement, coût de l'opération : 150 000 €. Poursuite des réfections d'étanchéité de la toiture, coût de l'opération : 70 000 €.
- **Collège de Saint-Trivier-de-Courtes** : rénovation du studio, coût de l'opération : 40 000 €. Pose de stores dans les bureaux de l'administration, coût de l'opération : 10 000 €.



4 M€

C'est le budget annuel consacré à l'entretien et à la maintenance.

- **Collège du Revermont** : travaux de réfection de la toiture, coût de l'opération : 100 000 €. Remplacement de l'autocom, coût de l'opération : 10 000 €. Remplacement des groupes froids en cuisine, coût de l'opération : 12 000 €. Réfection des sols de la vie scolaire et des couloirs, coût de l'opération : 15 000 €.
- **Collège d'Hauteville** : réfection de la toiture du chalet, coût de l'opération : 130 000 €. Remplacement des portes palières des logements, coût de l'opération : 6 000 €.
- **Collège de Beynost** : installation de brasseurs d'air dans des salles de classe, coût de l'opération : 10 000 €.
- **Collège de Chatillon-sur-Chalaronne** : reprise des étanchéités des toitures terrasse (garantie décennale).
- **Collège de Jassans** : travaux de réfection du réseau de chauffage, coût de l'opération : 100 000 €. Travaux de réfection des sanitaires, coût de l'opération : 25 000 €. Mise en place d'un élévateur PMR.
- **Collège de Reyrieux** : rénovation en peinture d'un logement, coût de l'opération : 4 000 €. Reprise des faïences et des plafonds des sanitaires, coût de l'opération : 15 000 €.
- **Collège de Saint-André-de-Corcy** : réparation/remplacement de volets roulants, coût de l'opération : 60 000 €.
- **Collège de Thoissey** : remplacement de menuiseries extérieures, coût de l'opération : 20 000 €. Rénovation des toitures, coût de l'opération : 70 000 €.
- **Collège de Ceyzériat** : réfection des toitures de logements, coût de l'opération : 70 000 €. Aménagement de la cour et ouvrage de retenue des boues, coût de l'opération : 20 000 €. Agrandissement du préau, coût de l'opération : 165 000 €. Rénovation du bassin d'orage, coût de l'opération : 25 000 €.
- **Collège de Dagneux** : réfection de l'étanchéité, coût de l'opération : 180 000 €. Désamiantage et réfection des sols, coût de l'opération : 145 000 €. Accessibilité des salles de sciences, coût de l'opération : 40 000 €.
- **Collège de Lagnieu** : couverture de la demi-pension et installation d'une marquise, coût de l'opération : 35 000 €.
- **Collège de Montluel** : travaux de menuiseries, coût de l'opération : 25 000 €. Câblage informatique, coût des travaux : 15 000 €
- **Collège de Saint-Rambert-en-Bugey** : mise aux normes (cuisine), coût de l'opération : 10 000 €. Remplacement de la banque de froid et mobilier de cuisine, coût de l'opération : 30 000 €.

0,9 M€

C'est le budget moyen annuel consacré aux équipements et mobiliers.





MISE EN ACCESSIBILITÉ DES COLLÈGES

Signalétique spécifique, équipement des salles et des escaliers, adaptation des sanitaires, le Département poursuit son programme de mise aux normes d'accessibilité des collèges. **En 2022, 500 000 € sont consacrés aux travaux d'accessibilité.**

Vidéoprotection : sécuriser les abords des collèges

Si la sécurité publique relève de la responsabilité première de l'État, le Département a fait de la sécurité une de ses priorités, notamment aux abords des collèges.

L'Ain compte 51 collèges publics et 14 collèges privés. Le Département souhaite équiper progressivement tout ou partie des collèges de dispositifs de caméras de vidéoprotection.

En lien avec les forces de sécurité intérieure, l'Éducation nationale, la direction diocésaine et l'administration, 20 premiers sites ont été recensés (17 publics et 3 privés) pour être équipés de caméras de vidéoprotection.

En 2022, huit collèges sont concernés par ce nouveau dispositif : le collège Anne-Frank (Miribel), le collège Saint-Exupéry (Ambérieu-en-Bugey), le collège Saint-Charles (Feillens), le collège Jeanne d'Arc (Bourg-en-Bresse), le collège Victoire-Daubié (Bourg-en-Bresse), le collège Yvon-Morandat (Saint-Denis-lès-Bourg), le collège Ampère et le collège Lumière (Oyonnax).

Le Département travaille actuellement sur les huit établissements sélectionnés en concertation avec les services de la Préfecture, les communes, les principaux des collèges, les référents sûreté et l'administration. Après cette expérimentation, le dispositif sera étendu à d'autres établissements sur la période 2023-2024.

Le budget alloué à cette action (de 2022 à 2024) s'élève à 600 000 € (soit 200 000 € par an).

Equipements numériques : des collèges bien dotés

Le Département a mis en place un **plan d'investissements numériques dans les collèges, représentant 7 M€** sur la période 2019 - 2022. L'objectif ? Renouveler le parc informatique des collèges et prendre en compte les nouveaux usages numériques dans les établissements. Les collèges peuvent ainsi bénéficier de vidéoprojecteurs, de tablettes, d'une extension du parc d'ordinateurs et d'une imprimante 3D par collège.

ACCÈS INTERNET :

Tous les collèges sont reliés en fibre optique, hormis les établissements d'Artemare et d'Hauteville (raccordement en cours).

RÉSEAU LOCAL :

Les équipements des réseaux locaux ont tous été renouvelés sauf à Villars-les-Dombes (restructuration du collège) et à Trévoux (transfert de l'établissement à Saint-Didier-de-Formans).

SERVEURS :

Tous les serveurs des 51 collèges ont été renouvelés entre 2019 et 2021.

POSTES DE TRAVAIL ADMINISTRATIFS :

Depuis fin 2020, le Département gère les postes de travail administratifs des collèges. Près de 75% des postes de plus de 5 ans ont été renouvelés.

POSTES DE TRAVAIL PÉDAGOGIQUES :

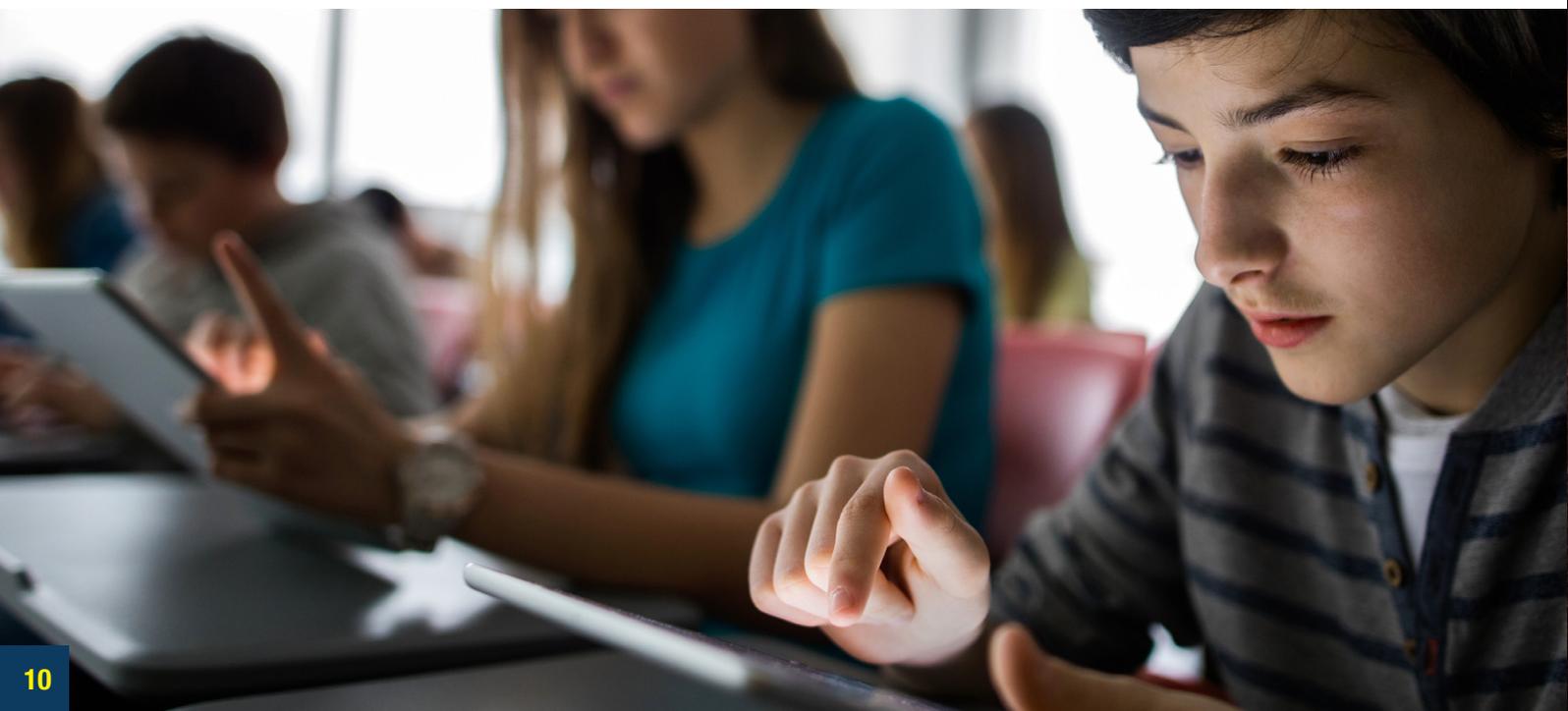
Près de 5 000 sur 8 000 machines ont été renouvelées en 2 ans et demi (6 500 d'ici à fin 2022). Le Département réalise aussi dans le cadre du projet de « Migration Architecture Windows » le renouvellement complet des parcs de postes pédagogiques sous Windows 10 et le passage sur des serveurs Microsoft Windows . A ce jour, 25 collèges ont déjà migré. La fin du déploiement de ce projet est prévue pour début 2024.

SÉCURITÉ :

La direction informatique du Département travaille actuellement pour remplacer les boîtiers de sécurité (firewall) dans les collèges à compter de 2023 et reprendre cette compétence actuellement gérée par le Rectorat.

VIDÉOPROJECTEURS :

Depuis 2021, tous les collèges sont équipés en vidéoprojecteurs standards et interactifs.



« AMBITION COLLÉGIENS »

ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES AIDER À GRANDIR



Parce qu'il est important d'accompagner les jeunes vers l'âge adulte, de participer à leur épanouissement et à leur citoyenneté, le Département a fait de l'éducation et de la réussite scolaire des collégiens l'une de ses priorités.

Chéquier jeunes 01 : un coup de pouce aux familles, un soutien aux structures culturelles et sportives

Le Chéquier Jeunes 01 permet aux 36 000 jeunes de l'Ain inscrits en classe de niveau collège (collèges, Maisons familiales rurales, Instituts médico-éducatifs...) de financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport, de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, mais aussi de financer l'achat de livres, l'entrée dans des concerts, festivals, piscines, structures de sports de nature...

Au total, les jeunes pourront profiter de plus de 220 € d'activités culturelles ou sportives.



Pour cette rentrée scolaire, le Chéquier jeunes 01 est composé de :

- **5 chèques « Sport/Loisirs » d'une valeur de 5 €, pour un montant total de 25 €** : aide à l'inscription dans un club sportif, réductions pour des manifestations sportives, des entrées dans des infrastructures sportives...
- **5 chèques « Culture » d'une valeur de 5 €, pour un montant total de 25 €** : aide à l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique, réductions pour des manifestations, des entrées dans des lieux culturels et de loisirs, des achats de livres...
- **12 bons d'offres promotionnelles parmi une liste de partenaires « privilégiés »** (USB, USO, FBBP, JL, Centre culturel de rencontre d'Ambronay, Tannerie, Parc des Oiseaux ...).

→ Plus d'infos : chequierjeunes.ain.fr

A partir de la rentrée de septembre, les chéquiers seront distribués aux jeunes directement par les collèges.

Epanouissement et réussite des collégiens : le Département s'engage

Le Département mène, à travers de nombreux dispositifs, une politique diversifiée d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen responsable, autonome, engagé, actif et ouvert sur le monde. **Il consacre 975 000 € à ces dispositifs, dont 50 000 € aux sections sportives.**

Nouvel appel à projets « Découverte des pratiques sportives de pleine nature dans l'Ain »

Cet appel à projets a pour objectif d'initier les collégiens aux pratiques sportives de pleine nature existantes dans l'Ain (randonnée, course d'orientation, escalade, via ferrata, canyoning, canoë kayak, ski, biathlon, randonnée à raquettes...). Un volet « Montagne de l'Ain » a été créé spécifiquement pour faire découvrir aux collégiens les richesses de notre territoire en toute saison. L'aide du Département couvre les transports, la pension complète, l'encadrement des activités sportives, l'accès au domaine skiable et infrastructures, la location de matériel.

Nouvel appel à projets « Ma manif olympique »

Les objectifs de ce nouvel appel à projets sont multiples : permettre aux élèves de s'approprier les valeurs de l'olympisme, développer leur autonomie, leur créativité, la dynamique de projet autour du thème « sport et olympisme », favoriser le développement des pratiques sportives hors du temps scolaire en découvrant l'offre des clubs et les lieux de pratiques sportives.

La manifestation pourra comporter des stands à visée pédagogique, des animations, des découvertes de pratiques sportives, des ateliers de prévention...

Lutte contre le harcèlement scolaire

10 % des élèves sont victimes de harcèlement scolaire au cours de leur scolarité et un quart des collégiens seraient confrontés à du cyber harcèlement. Pour lutter contre ce fléau, le Département met en place progressivement un plan d'actions, en complémentarité des actions déployées au niveau de l'Education nationale : intégration des agents départementaux des collèges au plan de formation du personnel des établissements scolaires (programme PHARe de l'Education nationale), mise à disposition des établissements d'un module d'intervention (exposition avec intervenants qualifiés) à destination des élèves et des familles.



Porter et faire vivre les valeurs de la République

Favoriser la mise en place d'actions concrètes d'apprentissage des valeurs de la République pour contribuer à ce que chaque collégien puisse devenir un citoyen éclairé, autonome, engagé, actif et ouvert sur le monde.

> **141 projets subventionnés en 2021-2022.**

Savoir secourir



Le Département s'engage à former les élèves de 3^e à la Prévention et aux Secours Civiques de 1^{er} niveau (PSC1).

> **En 2021-2022, 8 228 élèves de 3^e ont été formés aux gestes qui sauvent (PSC1).**

Parcours méritants

Promouvoir la persévérance scolaire, l'engagement des élèves dans la vie de leur établissement et auprès des autres, et donc les valeurs de civisme.

Chaque élève « méritant » reçoit un courrier nominatif du Président et un diplôme remis lors d'une cérémonie organisée par le collège, un abonnement d'une valeur de 60 € et une gratification de 175€ pour les élèves répondants aux critères de la bourse d'étude nationale.

> **L'année dernière, 1 928 parcours d'élèves ont été reconnus comme méritants dans 45 collèges, 3 lycées professionnels et une MFR, dont 363 élèves boursiers.**

Collégiens, acteurs du développement durable

Le Département souhaite permettre aux collégiens de comprendre les enjeux du développement durable, d'entreprendre des actions responsables et d'agir sur leur environnement et leur territoire. Il soutient les projets en lien avec les thèmes de la biodiversité, la valorisation des Espaces Naturels Sensibles, la préservation de la qualité et la quantité de la ressource en eau, la qualité de l'air, la transition énergétique, les économies d'énergie, la lutte contre toutes les formes de gaspillage et notamment le gaspillage alimentaire, l'hygiène et la santé, la prévention et la réduction des déchets, le recyclage, l'économie circulaire et les nouveaux modes de production.

> **146 projets ont été subventionnés en 2021-2022.**

Projets culturels

Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle diversifiée tout au long de leur parcours scolaire. Développer et renforcer leur pratique artistique. Lutter contre les inégalités d'accès à la culture en renforçant les partenariats entre les collèges et les artistes.

Découverte des lieux culturels et patrimoniaux

Le Département apporte son soutien pour visiter des institutions, des sites culturels et patrimoniaux du département de l'Ain, des départements limitrophes (Saône-et-Loire, Rhône, Isère, Jura, Savoie, Haute-Savoie), des cantons lémaniques (Vaud et Genève) et plus largement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

> 46 collèges ont organisé 151 sorties en 2021-2022.

Sections sportives scolaires

Offrir aux élèves volontaires la possibilité, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.

> 42 sections sportives dans les collèges du Département.





Pour aider les jeunes dans leur choix d'orientation et mieux les guider vers la vie active, le Département et ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Inspection académique, Centre d'information et d'Orientation et les fédérations de parents d'élèves) organisent un salon « Ain'Formations Orientation - Des clés pour réussir du CAP à Bac +5 ».

La 21^e édition du salon Ain'Formations Orientation aura lieu du 19 au 21 janvier 2023 à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse.

Manger local au collège

Sur les 30 137 collégiens scolarisés dans les 51 collèges publics de l'Ain, 22 915 sont demi-pensionnaires et prennent leur repas au restaurant scolaire. Leur offrir une restauration de qualité, avec des produits frais et locaux, en proposant des tarifs maîtrisés aux familles : telles sont les priorités du Département qui s'investit fortement dans la plateforme Agrilocal 01.

Le Département de l'Ain mène, en effet, une politique volontariste pour favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective :

- par la mise à disposition de la plateforme Agrilocal 01 permettant une mise en relation entre fournisseurs de produits agricoles locaux (producteurs, artisans, entreprises locales) et acheteurs de la restauration collective. Elle permet aux services de restauration des collèges d'accroître l'approvisionnement en produits locaux et de saison et de soutenir l'économie et l'agriculture locales ;
- par des animations ponctuelles au sein de la restauration scolaire (3 temps forts par an sont proposés : sensibilisation à l'alimentation durable, aux produits locaux et de saison...)
- par l'animation du réseau des cuisiniers des collèges pour déployer les bonnes pratiques et favoriser les rencontres avec les fournisseurs locaux ;
- par la participation du Département à différentes manifestations en lien avec la thématique de la restauration collective (salons, forums...)
- par la mise en place d'une aide financière plafonnée à 200 000€ par an pour l'ensemble des collèges.

→ Plus d'infos : www.agrilocal01.fr

Le Département de l'Ain est le 1^{er} contributeur Agrilocal de France parmi les 38 Départements adhérant à la plateforme. En 2021, cela a représenté plus de 625 000 repas 100% Agrilocal01 servis.





CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr